

L'allocation de Maître DAVIDS

Un courrier émanant de **Roger MALCOM**, Directeur des remises de prix, agissant au nom de **Maître DAVIDS**, vous informe qu'une aide à l'épargne vous a été attribuée. En effet, explique-t-il, « en accord avec des organismes financiers, nous organisons des actions spéciales pour remettre des chèques et d'autres allocations à certaines personnes ».

Il s'avère que vous êtes bénéficiaire d'une somme de 25 000 € minimum, réglable sous forme d'un chèque mensuel de 2 500 € pendant 10 mois.

Vous devez retourner le formulaire officiel de demande d'allocation, sachant qu'une demande annexe vous permet de recevoir la « Méthode miracle infaillible » de **Maître DAVIDS** pour gagner au prochain jackpot du loto. Mais, vous devez régler un forfait de 35 €.

Finalement, l'aide à l'épargne qui vous a été annoncée s'est transformée en simple participation à une loterie et à une incitation à acheter une méthode fumeuse pour gagner au loto !

INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le :
Réseau anti-arnaques, BP 414, 85504 LES HERBIERS cedex
(contact@arnaques-infos.org)
Site : www.arnaques-infos.org
SIRET : 503 805 657 00015
Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.
Directeur de la publication : **Pascal TONNERRE**

